

MOTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR DU COLLECTIF

1 - MOTION BERG : Ordre du Jour : le Congrès, sa préparation.
Amendement ROGER F. 1er Point de l'ordre du jour : validation des nouveaux C.A.
Amendement accepté.

2 - MOTION NON CONTRADICTOIRE : ordre du jour : a) agréments
b) préparation du Congrès.

MOTION 1 VOTÉE 628 POUR 320 CONTRE

MOTION NENY APPEL AUX ÉTUDIANTS DE FRANCE UNANIMITÉ

Le Collectif réuni le 10 Janvier, instance statutaire et régulière de l'UNEF, s'adresse à tous les étudiants malgré les mensonges et calomnies de la presse stipendiée aux ordres de Guichard et pour affirmer : l'UNEF VIT, l'UNEF vivra.

Les dirigeants qui ont quitté leur poste voulaient accréditer l'idée que l'UNEF était leur propriété, qu'elle ne devait plus représenter la masse des étudiants.

ILS ONT DESERTÉ !

Mais loin d'accepter cette défaillance, le Collectif a décidé de préparer le remplacement des organismes nationaux du syndicat, en convoquant le 59ème Congrès de l'UNEF.

En conséquence, les membres du Collectif de l'UNEF prennent leurs responsabilités :

- ils feront de l'UNEF la propriété des étudiants.
- ils appellent les étudiants à adhérer à leur syndicat, l'UNEF.
- ils s'engagent à organiser dans chaque ~~6;A;~~ les Assemblées générales pour la préparation d'un Congrès Démocratique, expression réelle des tendances et courants du milieu étudiant.

MOTION ORSAY 320 POUR 628 CONTRE

Le Collectif National de l'UNEF décide que le 59ème Congrès se tiendra à Orsay du 20 au 23 Février. Il mandate l'AGEO pour la préparation matérielle du Congrès. L'AGEO fera des propositions aux prochaines réunions de la Commission de Contrôle pour l'organisation du Congrès. Le Collectif National précise en outre que seule la Commission de Contrôle est l'organe ~~statutaire~~ élue à l'unanimité par le 58ème Congrès, et qu'en conséquence elle est la seule habilitée administrer l'UNEF, jusqu'au Congrès.

Le collectif National décide que la commission de contrôle de l'UNEF devra ~~mettre~~ remettre des cartes à tous les présidents de CA qui en feront la demande dès Lundi 11 Janvier, sans que ceux-ci aient à remettre la totalité des talons ~~regus~~ des cartes précédentes reçues et l'argent correspondant.

unef renouveau 320 pour 628 contre, refusée

devant la démission du BN de l'UNEF, le seul organisme existant en dehors des réunions du Collectif est la Commission de Contrôle de l'UNEF. En plus des mandats qui sont déjà les siens, la Commission de Contrôle a charge d'éditer un numéro spécial de l'Etudiant de France et d'assurer la gestion administrative et financière de l'UNEF.

⑤ La commission de contrôle de l'UNEF conserve bien évidemment les responsabilités qu'elle assume depuis la rentrée en ce qui concerne la diffusion des cartes.

③ PRÉSENTÉE PAR UNITÉ SYNDICALE 628 POUR - 320 CONTRE

Le Collectif National de l'UNEF a entendu la demande de démission du Bureau National de l'UNEF.

Considérant la nécessité de préparer le Congrès et d'assurer la permanence de l'organisation au moment où la répression s'aggrave contre le mouvement étudiant, et au moment où les élections - participation exigent une campagne résolue de l'UNEF contre la Réforme Faure, le Collectif National décide de refuser la démission du Bureau National.

④ UNITÉ SYNDICALE 628 POUR

Devant la désertion du Bureau National, le Collectif National décide :

- 1) la Commission de Contrôle siégera en présence des 3/5 de ses membres et assurera le respect de l'application des statuts de l'UNEF.
- 2) La seule instance régulière de l'UNEF est le Collectif National qui doit prendre en charge la préparation du Congrès.

Afin de donner aux adhérents et à tous les étudiants, la possibilité d'une préparation démocratique du 59ème Congrès de l'UNEF, en dépit de la désertion des militants qui à Orléans ont sollicité la responsabilité nationale de l'organisation, le Collectif National de l'UNEF désigne en son sein une délégation permanente de 9 membres, composée démocratiquement au prorata des courants de l'UNEF, soit 4, 3 et 2 membres, chargée d'assumer la permanence de l'UNEF et tout particulièrement :

- le dépôt des cartes d'adhésion.
- la gestion financière de l'UNEF, selon un contrôle pluritendance des comptes de l'UNEF entre le 10 Janvier et le 21 Février.
- la parution d'un "Etudiant de France" comportant les principaux textes préparatoires au Congrès.
- la gestion des locaux de l'UNEF, 15 Rue Soufflot à Paris.
- La défense élémentaire des militants et étudiants frappés par la répression.
- l'édition de l'UNEF Inform... etc...
- La convocation du Collectif National de l'UNEF sous 15 jours.

Le Collectif National de l'UNEF demande, considérant le caractère exceptionnel de la situation, aux deux membres non démissionnaires de la Commission de Contrôle de participer aux réunions de la délégation permanente du Collectif National.

La délégation permanente se réunira Mercredi à 10H au BN de l'UNEF.

4

Considérant le vœu unanime de ce Collectif de l'UNIF d'assurer à la préparation du 52ème Congrès de son organisation un caractère parfaitement démocratique.

Considérant que cette préparation doit être le produit d'une campagne massive de syndicalisation, de débats démocratiques parmi les étudiants et de discussion sur les différentes orientations en présence, notamment par la sortie d'un numéro de l'Etudiant de France UNEF comprenant tous textes d'orientation.

Le Collectif de l'UNIF décide

- 1) qu'aucune AG élective pour le Congrès ne pourra être annoncée avant le 20 Janvier.
 - 2) que dans les C.A. ou A.G. où il est procédé par la commission de contrôle à des remises de cartes, il ne pourra y avoir convocation d'AG élective avant 8 jours pour permettre une campagne de syndicalisation.

UNITE SYNDICALE (Motion Dijon) - 628 POUR 320 CONTRE.

EXXINKEKXXIX

Consicent de la nécessité de prendre toutes les mesures pour la tenue démocratique du 59ème Congrès de l'UNEF et d'en assurer le déroulement devant les milliers d'étudiants et de militants qui souhaitent y participer, le Collectif National de l'UNEF réuni le 10/1/71 reprend à son compte les propositions de l'Association Générale des Etudiants de Dijon.

- Le Congrès se déroulera les 21/22/23 Février 1971 à Dijon. Les débats auront lieu dans les locaux du Palais des Congrès qui peuvent accueillir 15 000 personnes qui pourront suivre les débats et répondent de par leur agencement à toutes les conditions requises pour que les délégués puissent traiter dans le respect de leur intégrité de délégué , des moyens à mettre en ~~œuvre~~ œuvre pour l'organisation du combat centralisé contre Guichard et sa réforme.

L'ordre du jour sera agencé comme suit :

- 21 au matin : Réception des délégués
Salut des organisations ouvrières
et des organisations étrangères invitées à titre d'observateurs.

21 Après-midi
Soirée Validation des mandats

22 Soirée Discussion d'orientation
commissions de travail

23 Matin Rapport des Commissions
Discussion - vote des résolutions

23 au soir Elections de la Direction, BN et Commission de Contrôle.

- l'AGED prend en charge l'organisation matérielle du Congrès (logement des délégués, repas, transport, secrétariat).

- le montant de la carte de Congrès remise à chaque délégué est fixé à 100,00 F

- les comptes financiers sur l'organisation du Congrès seront remis à la direction élue.

Le Collectif National de l'UNEF réuni le 10 Janvier a pris connaissance avec émotion du récent procès de Leningrad. En effet, les peines qui y ont été prononcées, y compris dans leur forme actuelle, sont en disproportion avec les accusations, parce que les condamnés l'ont été non sur des faits, mais sur des intentions.

De plus ce procès constitue un manquement grave aux règles élémentaires du droit international. XXXXIXXXXXXXMXXLIX En particulier le Collectif National estime que ce procès aurait dû se dérouler publiquement, et les droits de la Défense mieux affirmés.

Le Collectif enregistre avec satisfaction la décision de la justice soviétique de commuer les peines.

Le Collectif appelle les étudiants de l'UNEF à s'opposer aux anticommunistes de tous poils qui voudraient utiliser le procès de Leningrad pour remettre en cause les conquêtes socialistes des travailleurs soviétiques.

(13) UNEF RENOUVEAU 320 POUR 628 CONTRE REFUSÉE

Le Collectif National de l'UNEF, réuni le 10 Janvier, déplore les graves événements qui se sont déroulés en Pologne fin 70. Pour répondre aux travailleurs de la région industrielle de Gdańsk qui exprimaient leurs mécontentement contre la baisse importante de leur pouvoir d'achat, le gouvernement polonais a envoyé la milice, qui, en tirant, a fait plusieurs morts et plusieurs centaines de blessés.

Quelques soient les motivations du gouvernement polonais, et les facteurs qui l'ont conduit à cette situation, le collectif de l'UNEF réprouve de tels actes.

Il enregistre avec satisfaction les mesures prises pour relever les salaires les plus bas, et pour résoudre les problèmes de façon réfléchie, prises pour le gouvernement polonais actuel et les syndicats.

(7) Faisant suite à la mobilisation de la classe ouvrière Tchécoslovaque, pour la défense du socialisme et de ses conquêtes, renouant avec l'Octobre Polonais et les manifestations étudiantes de Février - Mars 1968, les travailleurs et les étudiants polonais de Gdańsk, de Szczecin, se sont mobilisés contre les conséquences de la "réforme économique" impulsée par le bureaucratie polonaise et son gouvernement contre les conquêtes de la Révolution d'Octobre.

Dans toutes les grandes villes et les ports polonais, travailleurs et étudiants ont manifesté et combattent aujourd'hui encore pour "le pain et la liberté d'expression", pour une "augmentation uniforme de 20 % des salaires pour tous", pour la défense des Conquêtes Socialistes d'Octobre.

Etudiants et ouvriers polonais combattent contre la remise en cause des droits les plus élémentaires, en particulier à l'Université : droit à la culture, droit à l'Education, droit d'expression. Ils s'opposent à la destruction de branches d'enseignement comme les Sciences Humaines, à la liquidation des Facultés de Philosophie et de Sociologie, à la dégradation permanente des conditions d'études dans les universités, au renforcement de la sélection.

Centre la politique anti-ouvrière de la bureaucratie et du gouvernement, travailleurs et étudiants polonais se sont mobilisés, ont organisé leurs comités de grève, et formé un Comité central des Comités de Grève à Szczecin, obligeant le gouvernement à un premier recul.

Ils combattent contre la "normalisation" et ses conséquences : des centaines d'étudiants et d'assistants emprisonnés après les événements de Mars 68, après les manifestations organisées contre l'intervention américaine au Cambodge.

Contre la surveillance et l'interdiction de leurs journaux,
Contre la suppression des libertés les plus élémentaires et les attaques au fonctionnement de la démocratie ouvrière,

En Pologne, comme en Tchécoslovaquie, ils combattent contre la réaction bureaucratique qui emprisonne et persécute des milliers de militants ouvriers et étudiants.

- En Yougoslavie, l'étudiant MIJANOVIC est condamné par les tribunaux pour avoir organisé une grève de solidarité avec les mineurs et une manifestation contre l'intervention Américaine au Cambodge.

- Considérant qu'il revient aux organisations syndicales et politiques du mouvement ouvrier et étudiant, se réclamant du combat pour le socialisme, de prendre clairement position pour la défense des conquêtes socialistes dans les pays ayant échappé au contrôle de l'imperialisme, et d'organiser effectivement la défense des militants emprisonnés : en particulier,

HAWTHORN et BRECHT (en prison en Allemagne de l'Est)

HAMBURGER et P.R. (en prison en Hongrie)

MIJANOVIC (en prison en Yougoslavie)

KURON et MODZELEWSKI (en prison en Pologne)

Le Collectif National de l'UNEF réuni le 10 Janvier 71 dans l'amphi annexe de la Serbenne

- affirme son SOUTIEN INCONDITIONNEL au combat des masses ouvrières et étudiantes en Pologne contre la répression bureaucratique qui sévit dans ce pays.

- réaffirme, confirmément au vote d'un XXXXXXXXXX Collectif de l'UNEF précédent toutes tendances réunies, sa position, celle l'ont fait déjà des dizaines de sections, fédérations, syndicats FEN, CFT, FO, SNCS, SNI, pour l'ouverture d'une COMMISSION D'ENQUÊTE DU MOUVEMENT OUVRIER INTÉ NATIONAL qui aurait pour tâche :

d'examiner les conditions du respect du fonctionnement de la démocratie ouvrière dans les pays où la bourgeoisie a été expropriée;

d'établir la vérité sur la "normalisation de la jeunesse" et de tous les travailleurs en Tchécoslovaquie

de faire toute la lumière sur les arrestations et persécutions, ainsi que sur les conditions de détention des emprisonnés politiques en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Yougoslavie, en URSS.

UNEF RENOUVEAU

UNANIMITE

(8)

MOTION PASCAL LAURENT

Arrêté dans des conditions parfaitement inadmissibles, inculpé de port d'armes, en prison depuis six semaines, étudiant à PAIRS VII en Sciences, Pascal Laurent est actuellement au secret et il est de ce fait privé de tous les moyens de poursuivre ses études et de passer ses examens.

Le Collectif National exige sa libération immédiate, l'arrêt des poursuites contre lui et soutient l'action que PARIS SCIENCES UNEF a engagée sur cette base.

MOTION ~~UNANIMITE~~

UNANIMITE

(9)

Le C.N. réuni le 10 Janvier s'élève contre les campagnes d'intimidation et de provocations envers les étudiants et algériens et leur organisation l'UNEA (déclenchée depuis quelques semaines par les forces réactionnaires d'Algérie, et qui ont abouti à l'arrestation arbitraire de deux militants de la section UNEA d'Alger: SEBBAGH (ex coordinateur) et MAHDI Mahmend.

Ces campagnes de répression arrivent à un moment où les étudiants et lycéens algériens menaient des luttes, notamment pour le paiement des bourses.

En essayant de canaliser le mécontentement légitime des étudiants algériens, en particulier les étudiants arabisants, les éléments réactionnaires souhaitaient faire diversion aux revendications et leur solution démocratique des problèmes, et préparer le terrain à la répression contre les dirigeants étudiants.

L'UNEF exprime sa complète solidarité, dénonce les mesures répressives qui sont prises contre les responsables de l'UNEA, et qui freinent le processus d'union des forces anti-impérialistes en Algérie. L'UNEF exige la libération immédiate de SEBBAGH et MAHDI

Motion à envoyer à PR BOUMEDIENNE
Palais du gouvernement - Alger

UNEF RENOUVEAU UNANIMITE

MOTION ANGELA DAVIS

(10)

Un crime se prépare aux Etats Unis contre la jeune universitaire noire progressiste Angela Davis. Soupçonnée d'avoir fourni les armes utilisées dans la fusillade de San Rafaël l'été dernier, elle est officiellement inculpée de "meurtre et de conspiration". La loi californienne prévoit la peine de mort.

Extradée de l'Etat de New York à la demande de la justice du gouverneur raciste de Californie Reagun, Angela Davis comparait actuellement devant le tribunal de San Rafaël.

C'est une parodie de justice qui s'œuvre aux USA : elle est organisée par les milieux racistes et bellicistes américains pour intensifier leur campagne d'intimidation et de répression contre le mouvement d'émancipation des Noirs, contre les mouvements progressistes aux USA.

Le C.N. réuni le 10 Janvier exige la libération d'Angela Davis et l'abandon des poursuites judiciaires, et décide d'engager dans la prochaine période toutes les actions nécessaires pour arracher cette militante de la démocratie et de la paix aux pattes du fasciste Reagun.

UNEF RENOUVEAU

UNANIMITE

LENINGRAD

Le Collectif national de l'UNEF réuni le 10 Janvier a pris connaissance avec émotion